



Thio est un véritable écrin naturel à préserver. Aussi, grâce au travail fourni par les populations locales et la commune mais également par les partenaires techniques et financiers tels que la province Sud, l'Institut Agronomique Calédonien, la Société Calédonienne d'Ornithologie et bien d'autres encore, des zones de protection du milieu ont été définies.

Aussi, les différentes réserves sont les suivantes:

Réserves marines:



Nous pouvons trouver les réserves marines de Némou et de Moindé-Ouémié au large du district de Borendy. Ces réserves marines sont en réalité des "aires de gestion durable des ressources". Cela signifie que les activités commerciales et touristiques peuvent y être développées en respectant certaines règles. Néanmoins, même si la pêche à la ligne reste autorisée, la chasse sous-marine quant à elle est strictement interdite.

Ces réserves font l'objet d'un plan de gestion depuis leur création en 2010, mené de concert par les tribus et la direction de l'environnement de la province Sud.

Des sorties en bateau permettent d'admirer ces réserves marines, que ce soit la partie émergée de l'îlot ou les fonds marins. [Plus d'infos en cliquant ici](#)



Réserve d'oiseaux ZICO:



La Société Calédonienne d'Ornithologie travaille de concert avec les tribus de Ouindo et Kouaré, situées au coeur de la réserve du Cimîâ Kâmîâ. Le Cimîâ Kâmîâ (ou Mont Nakada) fait partie de la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) nommée "*Entre les Monts Nakada et Do*". C'est l'une des 32 ZICO identifiées en Nouvelle-Calédonie.

Depuis 2008, avec le soutien des provinces Nord et Sud, la SCO intervient auprès des tribus de la zone dans le but de mettre en place des actions de préservation de la forêt. Par exemple, des comptages d'oiseaux sont réalisés dans la chaîne chaque année avec la participation de guides locaux formés à la reconnaissance des oiseaux. L'objectif de ce projet est donc d'accompagner les habitants des tribus vers un développement local soucieux de la préservation de l'environnement qui permettra de transmettre ce patrimoine unique aux générations futures.

Savez-vous que la tribu de Kouaré, située au coeur de la réserve du Cimîâ Kâmîâ, organise un week-end découverte en tribu les 19, 20 et 21 septembre 2014? [Plus d'infos en cliquant ici](#)

[En savoir plus sur les actions menées par la Société Calédonienne d'Ornithologie...](#)



Des balades commentées par un guide local au sein de la tribu de Kouaré sont possibles. Plus d'infos auprès de Thio Tourisme au 44.25.04, ou par mail à thio-tourisme@canl.nc

Réserves botaniques forestières:



Les forêts de Saille et de Ningua font également l'objet d'une protection précieuse. A ce titre, elles ont été classées réserves botaniques par un décret de la province Sud en vue de permettre le maintien, la conservation, la réhabilitation d'espèces menacées, endémiques ou emblématiques, et la restauration, voire la reconstitution d'habitats. Certaines activités humaines compatibles avec ces objectifs peuvent y être amenées.

La forêt de Saille s'étend sur 1 100 hectares et renferme nombre d'espèces animales et végétales endémiques à la Nouvelle-Calédonie.



La réserve de Ningua s'étend sur la commune de Thio et le point culminant: le pic Ningua s'élève à 1 340 m. Il domine toute la région entre Boulouparis et Thio.

Toutefois, bien que ces réserves seraient propices au développement d'activités de randonnées pédestres, il n'existe à ce jour aucun sentier balisé ni de randonnées guidées.

Le Sapin de Camboui

Parmi les espèces protégées on trouve également le Sapin de Camboui, aussi appelé Nié ou *Callitris Sulcata*. On le trouve du côté de la tribu de Petit-Borendy. L'Institut Agronomique Calédonien étudie de près cette espèce, fortement menacée par le braconnage pour la qualité de son bois et la bonne santé qui se dégage de la matière. Seulement trois lieux peuplés par cette espèce ont été recensés à ce jour en Nouvelle-Calédonie. En dehors de l'aspect environnemental, cet arbre tient une place importante dans la culture kanak. De nombreuses histoires sont racontées sur cet arbre.

Outre le reboisement en cours, l'IAC mène des actions de sensibilisation sur cette espèce encore méconnue, que ce soit auprès du Grand Public qu'auprès des populations locales. Aussi, des projets de pépinières gérées par les tribus concernées par la zone de peuplement du Sapin de Camboui sont actuellement en cours. Noé Conservation est associé à la réflexion de ce projet.

Pour prendre connaissance de la fiche synthétique descriptive de l'espèce, [téléchargez le document en cliquant ici](#)

Pour lire le communiqué de l'Institut Agronomique Néo-Calédonien sur l'espèce, [téléchargez le document en cliquant ici](#)